

ANNEXE I

PÉTITIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

QUATRIÈME SESSION DE LA TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

51^e ET 52^e ANNÉES DU RÈGNE D'ÉLIZABETH II, 2002 - 2003

TITRE	DÉPUTÉ	PRÉSENTATION ET LECTURE	
		Date	Page
Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage d'imposer des limites de charge moins rigoureuses, ou de les abolir, sur la route 276 au nord de Sainte-Rose, de manière à permettre aux céréaliculteurs d'utiliser des grands routiers pour transporter leurs céréales vers les marchés, et de réparer cette route afin que les agriculteurs puissent s'y servir de grands routiers et soutenir la concurrence.	M. CUMMINGS	12 déc. (présenté seulement)	74
	M. CUMMINGS	22 avril	80
	M. CUMMINGS	25 avril	87
	M. CUMMINGS	28 avril	89
	M. CUMMINGS	30 April	93
	M. CUMMINGS	1 ^{er} mai	96
Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage de reconstruire le plus rapidement possible un tronçon de 14 kilomètres de la route provinciale 304 situé au sud de la route provinciale à grande circulation 11.	M. HAWRANIK	23 avril	82
	M. HAWRANIK	24 avril	85
	M. HAWRANIK	28 avril	89
	M. HAWRANIK	29 avril	91
Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Services à la famille et du Logement envisage de modifier la politique de son ministère selon laquelle les membres de la famille qui s'occupent à domicile de personnes à charge ayant des besoins spéciaux touchent des sommes inférieures pour le logement et les repas que celles qui sont versées aux prestataires de soins de santé qui ne font pas partie de la famille et travaillent à l'extérieur du domicile et d'évaluer les cas individuellement afin de voir s'il serait avantageux de payer les membres de la famille qui offrent de tels soins plutôt que de verser des frais aux établissements qui accueillent ces personnes.	M. DYCK	24 avril	85
	M. DYCK	25 avril	87
	M. DYCK	28 avril	89
	M. DYCK	29 avril	91
	M. DYCK	30 avril	93
	M. DYCK	1 ^{er} mai	96
Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Santé envisage, d'une part, de financer la création et la dotation en personnel d'un établissement de soins en résidence ou d'un service hospitalier spécialisé qui accueillerait, dans le nord du Manitoba, les malades âgés ayant besoin de soins psychiatriques afin qu'ils n'aient pas à être placés dans des établissements du sud de la province et, d'autre part, tienne compte de l'importance de fournir des soins adaptés et de haute qualité à ces malades et de leur permettre d'être traités près de leurs familles et de ceux qui leur sont chers.	M. LOEWEN, avec le consentement de l'Assemblée	1 ^{er} mai	96